

CONSEIL DE L'EUROPE COUNCIL OF EUROPE

Strasbourg, le 20 février 1984

01

Confidentiel
AS/Loc/Prix (35) 72

af

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

COMMISSION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DES POUVOIRS LOCAUX

Sous-Commission du Prix de l'Europe et
de la propagation de l'idée européenne



PACECOM066011

PRIX DE L'EUROPE

Candidature de la ville de BÖNNIGHEIM
(République fédérale d'Allemagne)

Réponses au questionnaire

83.732
01.52

Herrn Frank, Bürgermeister der Stadt Bönningheim,
Postfach 69, D-7124 BÖNNIGHEIM

QUESTIONNAIRE

Question n° 1 : Adhésion aux organisations des pouvoirs locaux

Réponse : La ville de Bönningheim n'est membre d'aucune des organisations susnommées.

Elle a eu quelques contacts avec l'Union internationale des maires en 1975 lorsqu'aux termes d'une circulaire de celle-ci il fut mis en place un comité de jumelage semblable à la Commission de jumelage de notre ville jumelée, Rouffach (Haut-Rhin), qui, en mai 1975, participa à un séminaire franco-allemand d'experts sur les "échanges de jeunes entre villes jumelées" organisé par l'Union internationale des maires à Weil.

Depuis cette époque, les deux comités de jumelage se rencontrent chaque année tantôt à Bönningheim tantôt à Rouffach.

Question n° 2 : Assistance matérielle aux organisations de pouvoirs locaux

Réponse : La ville de Bönningheim est trop petite pour accueillir de grands congrès et ne dispose pas d'installations adéquates.

Question n° 3 : Jumelages

Réponse : Le jumelage de la ville de Bönningheim avec la ville française de Rouffach (Haut-Rhin) a été conclu le 19 septembre 1964, avec la signature du document de jumelage par les maires des deux villes (Maurice Freismuth pour Rouffach et Gottlob Stierle pour Bönningheim) en présence de la population, dans la salle des fêtes de Bönningheim.

Dès juillet 1964, de premiers contacts avaient été établis avec Rouffach.

Le 10e Anniversaire de jumelage a été célébré à Rouffach en septembre 1974 et à cette occasion, le maire, M. Joseph Freyeisen, avait invité M. Gottlob Stierle, son homologue de Bönningheim et ses conseillers municipaux.

Les comités de jumelage se rencontrent chaque année tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre ville.

Question n° 4 : Autres relations avec des communes étrangères

Réponse : a. Des relations suivies (avec au moins une rencontre par an) existent entre :

la fanfare municipale de Bönningheim et l'Union musicale de Rouffach

les sapeurs-pompiers de Bönningheim et les sapeurs-pompiers de Rouffach

le club du troisième âge de Bönningheim et le 3e âge de Rouffach

le Schwäbischer Albverein Bönningheim et le Club vosgien - section Rouffach ;

- b. des contacts - moins suivis - existent entre les associations sportives et leurs différentes sections ;
- c. le "Progymnasium" de Bönningheim organise depuis 4 ans des échanges scolaires avec le collège de Vincourt de Dieppe.

Question n° 5 : Echange de personnes

Réponse : 1. Echanges annuels d'enfants et de jeunes pendant les vacances d'été. Echanges, entre familles, d'enfants du même âge ainsi qu'échanges globaux.

2. Stages en entreprises pour étudiants (Entreprise Hecker, Staiger)

3. D'autres tentatives d'échanges individuels ont échoué, en raison de problèmes d'assurance et autres difficultés.

Question n° 6 : Manifestations européennes

Réponse : La ville de Bönningheim (6200 habitants) est trop petite pour organiser des manifestations "d'envergure européenne".

Question n° 7 : Journée de l'Europe (5 mai)

Réponse : Jusqu'ici la journée de l'Europe n'a pas été célébrée ; vu les multiples rencontres organisées dans le cadre du jumelage, cela ne nous avait pas paru nécessaire.

Pavoisement des édifices publics.

Questions n° 8 : Soutien aux mouvements européens

Réponse : La ville de Bönningheim ne dispose pas d'installations adéquates pour accueillir des étrangers.

Par contre, la population autochtone ne manifeste guère d'hostilité aux étrangers, qui représentent pourtant 14,5 % de la population totale.

Italiens	5,2 %
Turcs	4,8 %
Yougoslaves	2,2 %
Grecs	1,1 %
Autres	1,2 %

Les nombreux jardins d'enfants de la ville sont bien acceptés par tous les groupes étrangers.

Question n° 9 : Propagation de l'idée européenne

Réponse : 1. L'université populaire organise des cours de français et d'anglais et propose constamment des conférences consacrées aux autres pays européens.

Il y a quelques années elle avait organisé un séminaire sur les modes de gouvernement des Etats européens voisins.

2. Les jardins d'enfants et les écoles des deux villes jumelées ont organisé des concours de dessin, les dessins ont tous été exposés, d'abord dans la ville d'origine, puis dans la ville jumelée.

Pour les élèves plus âgés, on a organisé des concours de photos.

3. Les écoles de Bönningheim (écoles primaire, secondaire, collège et lycée) ont organisé des "semaines de projet", destinées à mieux ancrer l'idée européenne dans les esprits.

Question n° 10 : Actions de solidarité européenne

Réponse : La population a déjà été encouragée plusieurs fois à participer à des mouvements de solidarité.

La dernière grande action d'entraide était en faveur de la Pologne.

Question n° 11 : Organisation d'une manifestation

Réponse : Oui, le dimanche 8 juillet 1984, à 10 heures, la ville de Bönningheim célébrera solennellement les "20 ans du jumelage franco-allemand" et accueillera de nombreux hôtes de Rouffach.

Comme Bönningheim organisera à cette occasion une grande fête, "700 ans de coutumes à Bönningheim", avec un défilé historique, le dimanche 8 juillet 1984, auquel participeront en plus des écoles et associations de la ville plusieurs groupes de Rouffach, nous recevrons des hôtes du monde entier, et en particulier, de Rouffach.

A notre avis, ce serait une bonne occasion de mettre en vedette ces longues années de jumelage et nous serions heureux que le Drapeau d'honneur puisse nous être remis dans le cadre de cette fête.

Question n° 12 : Autres initiatives

Réponse : Néant.